



MOTO-CLUB: CHAULIEU moto club

E-MALL: julienmx54@yahoo.com

TÉLÉPHONE: 0650428551

ORGANISATEUR TECHNIQUE: julien ledoyer

N° D'ÉPREUVE FFM: 677 DATE: 22.06.2025

UEU: la bigotiere 50150 chaulieu

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 I LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	hubert fleury	 Licence :	078235	
Délégué FFM (Président de jury)	lainey cyrille	 Licence :	103761	*******
Membre du Jury	Feron Marie	 Licence :	148362	*****
Membre du Jury	Lemonnier Philippe	Licence :	015375	*****
Commissaire technique responsable -	gigan ingrid	 Licence :	366062	
Responsable du chronométrage	forestier arnold	 Licence :	243491	

ARTICLE 3 I DÉTAIL DES CATÉGORIES

	MX FÉMININ SCRATCH	MX FÉMININ 125
AGE DES PILOTES	15 ans minimum	De 13 à 20 ans*
LICENCES	NCO / Inter / LUE	NCO / Inter / LUE / NJ
CYLINDRÉES	Classes 2, 3 & 4	125cc 2T
PLAQUES ET NUMÉROS	1	1

*Les pilotes ne devront pas avoir 21 ans au cours de l'année.

Les cheveux longs doivent obligatoirement être attachés dans le casque.





ARTICLE 4 I CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM;
- son CASM.

Contrôle technique:

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s);
- son équipement obligatoire : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

45

Nom du responsable médical	docteur M.Ducas	
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)
Hôpital le plus proche	vire	Temps de trajet (en min)

ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

Accès : Nom du site motoclub de chaulieu	Caractéristiques : Longueur du circuit
Adresse la bigotiere 50150 chaulieu	Largeur minimum de la piste8
	Largeur de la grille
CAPACITÉ MOTO:	Longueur de la ligne droite de départ 85
Pendant les essais : 45.	Nombre d'OCP*17

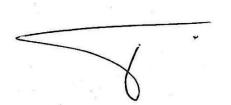


En manche:

- Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci dolvent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 11/03/2025



VISA DE LA LIGUE

DATE: 14/03/2025



LIGUE NORMANDIE

VISA DE LA FFM

DATE: 21/03/2025 NUMÉRO: 25/0293



*Officiels Commissaires de Piste

74 Avenue Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00 ffm@ffmoto



MOTO-CLUB; chaulieu moto club

E-MAIL: julienmx54@yahoo.com

TÉLÉPHONE: 06.50.42.85.51

ORGANISATEUR TECHNIQUE: julien ledoyer

N° D'ÉPREUVE FFM: 677

DATE: 22.06.2025

LIEU: la bigotière 50150 chaulieu

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 I LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	hubert fleury	 Licence :	078235	
Président du Jury ou Arbitre*	lainey cyrille	 Licence :	103761	
Membre du Jury	Feron Marie	 Licence :	148362	*****
Membre du Jury	Lemonnier Philippe	 Licence :	015375	****
	gigan ingrid	 Licence :	366062	********
Responsable du chronométrage	forestier arnold	 Licence :	243491	******

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 I DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
vétérans	38	77	125.250.450.500	
nationaux	13	77	125.250.450.500	<u></u>
national lainey	13	77	125.250.450.500	
				*
		entratement (***************************************	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
*		********************	*	.*
		***************************************	*	***************************************
		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		** 2 1 1
		***************************************		•



RÈGLEMENT PARTICULIER 2025 MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / OUAD

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM:
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s);
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | REGLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 I MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical.	Dc M.Ducas	
Nombre de secouristes		Nombre d'ambulance(s)1
Hôpital le plus proche	vire	Temps de trajet (en min)

ARTICLE 7 I LE SITE DE PRATIQUE

Accès:	
Nom du site	motoclub de chaulieu
Adresse	la bigotière

CAPACITÉ MOTO:	
Pendant les essais :	45.
En manche :	45

CAPACITÉ DUAD OU SID	E-CAR:
Pendant les essais :	
En monoho :	

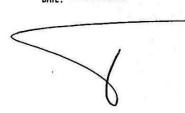
Caractéristiques :	
Longueur du circuit	1760
Largeur minimum de la piste	8
Largeur de la grille	35
Longueur de la ligne droite de départ	85
Nombre d'OCP* *Officiels Commissaires de Piste	17



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 11.03.2025



VISA DE LA LIGUE

DATE: 14/03/2025



LIGUE NORMANDIE

VISA DE LA FFIM

DATE: 21/03/2025 NUMÉRO: 25/0293



74 Avenue Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00 ffm@ffmot





RÈGIEMENT PARTICULIER 2025 HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: chaulieu moto club

DATE: 22.06.2025

LIEU: la bigotiere 50150 chaulieu

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
07h/08h	Contrôles administratifs	france féminin + national + veteran	
07h/08h	Contrôles techniques	france féminin + national + véteran	
08h	Briefing pilotes	france féminin	4
08h00 / 08h20	Essais Libres + Chronos	national lainey	10 +10 mn
08h25 / 08h55	Essais Libres 1	France féminin	20 mn
08h55 / 09h 15	Essais Libres 2	France féminin	20 mn
09h20 / 09h 35	Essais Libres	Vétérans	15 mn
09h 40 / 09h55	Essais Libres	Nationaux	5 + 10 mn
10h15 / 10h35	Manche 1	National Lainey	15 mn + 1 tr
10h40 / 11h	Essais Chronométrés 1	France Féminin	20 mn
11h05 / 11h25	Essais Chronométrés 2	France féminin	20 mn
11h30 / 11h50	Manche 1	Veterans	15 mn + 1 tr
11h55 / 12h15	Manche 1	Nationaux	. 15 mn + 1 tr
12h15 / 13h45	Repas	. **	
13h50	Tour de reconnaissance	France féminin	
14h / 14h30	Manche 1	France féminin	20 mn + 2 tr
14h35 / 14h55	Manche 2	National Lainey	15 mn + 1 tr
15h / 15h20	Manche 2	Vétérans	15 mn + 1 tr
15h30	Tour de reconnaissance	France Féminin	
15h40 / 16h05	Manche 2	France Féminin	20 mn + 2 tr
16h10 / 16h30	Manche 2	Nationaux	15 mn + 1 tr
16h35 / 16h50	Remise des Prix	France féminin	4.
16h50 / 17h10	Manche 3	National lainey	15 mn + 1 tr
17h15 / 17h35	Manche 3	Vétérans	15 mn + 1tr
17h40 / 18h00	Manche 3	nationaux	15 mn + 1 tr
18h15	Remise des Prix	Vétérans, Nationaux, Lainey	*
		* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	



MOTO-CLUB: chaulieu moto club

DATE: 21.06.2025

LIEU: la bigotiere 50150 chaulieu



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
15h/20h 15h/20h	Contrôles administratifs Contrôles techniques	france feminin	5 h 5h
			e e
* * ,			= 29
	a de la companya de l		

